

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2017**

**Étaient présents :** M. Noël MAMERE, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Franck JOANDET, Mme Fabienne FEDOU, M. Olivier GOUDICHAUD, Mme Isabelle FORET-POUGNET, M. Patrice VIVANT, Mme Amélie COHEN LANGLAIS, Mme Edwige LUCBERNET, M. Cédric DUBOST, Mme Fabienne CABRERA, M. Aurélien DESBATS, M. Philippe MARTIN, M. Marc CHAUVET, Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Benoît D'ANCONA, M. Pascal LABADIE, Mme Isabelle TEURLAY-NICOT, Mme Cathy CAMI, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Guénolé JAN, Mme Sandra JENSEN, Mme Christelle LAHAYE, Mme Zouina HAMMI-OUAHIOUNE, M. Kewar CHEBANT, M. Mamadou NIANG, Mme Christine TEXIER, Mme Christelle BAUDRAIS, M. Thierry BEER DEMANDER, Mme Françoise MATHA-STEPANI, M. Bruno PALUTEAU, Mme Nathalie LE GUEN.

**S'étaient fait excuser et avaient donné délégation :**

M. Jean-Etienne SURLEVE-BAZEILLE à M. Noël MAMERE  
Mme Myriam MONTAGUT-LOBJOIT à Mme Fabienne FEDOU  
M. Eric BENAYOUN à Mme Amélie COHEN LANGLAIS

**Absent :** /

**Secrétaire de la séance :** M. Clément ROSSIGNOL-PUECH

**1. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

Le Compte Administratif 2016 est **ADOPTÉ A LA MAJORITÉ – 30 VOIX POUR – 1 CONTRE – 1 ABSTENTION – 2 NE PARTICIPENT PAS**

**2. AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DE LA VILLE AU TITRE DE L'EXERCICE 2016**

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ – 31 VOIX POUR - 1 CONTRE – 1 ABSTENTION – 2 NE PARTICIPENT PAS**

**3. AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2016**

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ – 32 VOIX POUR - 1 CONTRE – 2 NE PARTICIPENT PAS**

**4. AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE DU PORT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016**

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ – 31 VOIX POUR - 1 CONTRE – 1 ABSTENTION – 2 NE PARTICIPENT PAS**

**5. AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES AU TITRE DE L'EXERCICE 2016**

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ – 32 VOIX POUR - 1 CONTRE – 2 NE PARTICIPENT PAS**

**6. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016 (VILLE)**

Le Compte de Gestion est **ADOPTÉ A LA MAJORITÉ – 31 VOIX POUR - 1 CONTRE – 1 ABSTENTION – 2 NE PARTICIPENT PAS**

**7. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016 (REGIE DES TRANSPORTS)**

Le Compte de Gestion est **ADOPTÉ A LA MAJORITÉ – 32 VOIX POUR - 1 CONTRE – 2 NE PARTICIPENT PAS**

**8. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016 (REGIE DU PORT)**

Le Compte de Gestion est **ADOPTÉ A LA MAJORITÉ – 31 VOIX POUR - 1 CONTRE – 1 ABSTENTION – 2 NE PARTICIPENT PAS**

9. **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016 (REGIE DES POMPES FUNEBRES)**  
Le Compte de Gestion est **ADOPTÉ A LA MAJORITÉ – 32 VOIX POUR - 1 CONTRE – 2 NE PARTICIPENT PAS**

10. **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA VILLE ET DE SES BUDGETS ANNEXES :**

Le budget primitif 2017 est **ADOPTÉ A LA MAJORITÉ :**

- **Section d'investissement : 28 VOIX POUR – 4 CONTRE – 3 ABSTENTIONS**
- **Section Fonctionnement : 28 VOIX POUR – 4 CONTRE – 3 ABSTENTIONS**

**BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS**

**ADOPTÉ A LA MAJORITÉ – 28 VOIX POUR – 4 CONTRE – 3 ABSTENTIONS**

**BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES POMPES FUNEBRES**

**ADOPTÉ A LA MAJORITÉ – 28 VOIX POUR – 4 CONTRE – 3 ABSTENTIONS**

**BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DU PORT**

**ADOPTÉ A LA MAJORITÉ – 28 VOIX POUR – 4 CONTRE – 3 ABSTENTIONS**

11. **FIXATION DU TAUX DES TROIS TAXES COMMUNALES POUR 2017**

Les taux des 3 taxes communales pour l'année 2017 sont fixés comme suit :

- TAXE D'HABITATION	25,01%
- FONCIER BATI	33,91%
- FONCIER NON BATI	82,60 %

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ – 28 VOIX POUR - 1 CONTRE – 4 ABSTENTIONS – 2 NE PARTICIPENT PAS**

12. **ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2017**

Les subventions aux associations pour l'année 2017 sont votées.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ – 31 VOIX POUR – 2 CONTRE – 2 ABSTENTIONS**

**Ne participent pas au vote :**

**Pour le CGOS - M. MAMERE, Mme FEDOU, Mme CABRERA, M. MARTIN, M. CHAUVET, M. BENAYOUN, M. JOANDET, M. DESBATS, M. LABADIE**

**Pour le CREAC – Mme LUCBERNET, Mme BENJELLOUN-MACALLI**

**Pour REMUE-MENINGES - M. DUBOST, Mme JENSEN**

**Pour le CENTRE SOCIAL ET CULTUREL L'ESTEY - Mme FORET-POUGNET, Mme CABRERA, M. BENAYOUN, Mme BENJELLOUN-MACALLI, Mme TEURLAY-NICOT, Mme LAHAYE, M. NIANG, M. BEER-DEMANDER**

**Pour le C.C.A.S. - M. le MAIRE, Mme COHEN LANGLAIS, M. BENAYOUN, M. D'ANCONA, Mme CAMI, M. JAN, Mme TEXIER, Mme MATHA-STEPANI**

**Pour SAGE - Mme CAMI, M. DUBOST**

**Pour la MISSION LOCALE - M. le MAIRE, Mme FEDOU, M. CHEBANT**

**Pour A.DE.L.E. - M. le MAIRE, Mme FEDOU, Mme MONTAGUT-LOBJOIT, Mme LAHAYE, M. DESBATS**

**Pour le C.A.B. - M. JOANDET**

**Pour le C.A.B.B.G. AMATEUR - M. JOANDET**

**Pour BAGATELLE (CRECHE) - M. JAN**

**Pour l'École Privée Sainte-Marie La Ferrade - M. DUBOST, Mme JENSEN**

**Pour l'École Privée Jeanne d'Arc - M. DUBOST, Mme JENSEN**

**Pour BEGLES FRATERNITE - Mme FEDOU, M. GOUDICHAUD, M. D'ANCONA**

**Pour B3E CLUB ENTREPRISES - M. DESBATS**

13. **OPERATIONS IMMOBILIERES RELATIVES A L'ARTICLE 11 DE LA LOI 95-127 DU 8 FEVRIER 1995**

Après l'adoption du Compte Administratif, le Conseil délibère sur le rapport concernant la politique foncière menée par la Ville en 2016.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ – 34 VOIX POUR - 1 CONTRE**

14. **MUTUALISATION – CYCLE 3**

Le conseil autorise Monsieur le Maire à engager les négociations avec Bordeaux Métropole destinées à mutualiser le domaine d'activité suivant :

- Finances

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ – 32 VOIX POUR– 3 ABSTENTIONS**

**15. SUBVENTION A BORDEAUX UNITEC**

Une subvention de 20.000 € est accordée à BORDEAUX UNITEC pour l'année 2017, au titre de leur mission d'animation économique auprès des entreprises destinées à s'implanter au sein de la CITÉ NUMÉRIQUE.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ – 32 VOIX POUR – 2 CONTRE – 1 ABSTENTION**

**16. SUBVENTION A LA TECHNOPOLE BORDEAUX TECHNOWEST**

Il est décidé d'accorder à la technopole Bordeaux Technowest une subvention de 50.000 € pour 2017, au titre de leur mission d'animation économique auprès des entreprises destinées à s'implanter sur le parc NEWTON.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 32 VOIX POUR – 2 CONTRE – 1 ABSTENTION**

**17. DENOMINATION D'UNE VOIE – SECTEUR QUARTIER ZAC MAIRIE**

Il est décidé de nommer une nouvelle voie reliant la rue Sainte-Marie à la rue Edmond Rostand :

- Chemin Renée et André BRETTE

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

**18. CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ELABORATION DE DIFFERENTS MARCHES DANS LE DOMAINE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC, DES RESEAUX SECS ET DES MOBILIERS CONNECTES. - APPROBATION-AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le conseil décide d'adhérer à un groupement de commande pour l'élaboration de différents marchés dans le domaine de l'éclairage public, des réseaux secs et des mobiliers connectés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

**19. TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE, D'ACCUEIL PERISCOLAIRE DES ECOLES ET DES ACCUEILS DE LOISIRS 2017-2018**

Le conseil décide de fixer les tarifs de la restauration scolaire, des accueils périscolaires et des accueils de loisirs qui prendra effet à partir du 4 septembre 2017.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 32 VOIX POUR – 3 CONTRE**

**20. LOCATION DE LA SALLE BLEROT AUX ENTREPRISES**

Le conseil approuve le principe de mise à disposition de la salle « Blériot » par voie de location aux entreprises locales et fixe le montant du tarif de location à 500 € la journée, assortie d'un dépôt de garantie de 700€.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

**21. MODIFICATION DU MONTANT DES VACATIONS DE POLICE**

Le conseil annule et remplace la délibération du 29 mars 1990 fixant la modification du taux des vacations du Commissaire de Police et décide de fixer le montant des vacations de Police à 20€.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

**22. MODIFICATION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNERAIRES POUR L'ANNEE 2017**

Les tarifs des concessions temporaires, perpétuelles, du columbarium et du dépositaire dans le Cimetière de Bègles sont fixés pour l'année 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

**23. MODIFICATION DU TARIF APPLICABLE AUX DROITS DE PLACE SUR LES MARCHES FORAINS**

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, les tarifs applicables aux droits versés par les marchands forains sont fixés comme suit :

- **MARCHÉS FORAINS**

**0,83 €** le mètre linéaire payable à chaque utilisation.

- **AUTRES EMPLACEMENTS FORAINS** autorisés par arrêté municipal

**25,45 €** le mètre carré par an.

- **RÉCUPÉRATION FORFAITAIRE D'ÉLECTRICITÉ**

**2,69 €**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 34 VOIX POUR – 1 CONTRE**

**24. MODIFICATION DU TARIF APPLICABLE AUX DROITS DE LA PLACE SUR LA STATION DE TAXIS**

Compte tenu de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation de l'I.N.S.E.E. de 0,4 % pour le mois d'octobre 2016 sur un an, il est décidé d'augmenter le tarif des droits de place dans la même proportion, soit une hausse de **0,07 €**, et de le fixer à :

- **18,59 €** payables annuellement et d'avance à la Perception de BEGLES.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 34 VOIX POUR – 1 CONTRE**

**25. SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L'EXTENSION DE LA LIGNE C DU TRAMWAY**

Le conseil accepte les termes de la convention passée avec Bordeaux Métropole pour réaliser des ouvrages d'éclairage public situés « avenue Promenade », nouvelle voie située parallèlement à la route de Toulouse.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 34 VOIX POUR – 1 ABSTENTION**

**26. FINANCEMENT PAR BORDEAUX METROPOLE DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT REALISES SUR LA VOIRIE METROPOLITAINE SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE A LA COMMUNE – SIGNATURE - AUTORISATION**

Le conseil approuve les termes de la convention définissant les principes, les modalités de réalisation et de financement des travaux neufs et de renouvellement des plantations et de mobiliers urbains sur la voirie sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la Commune de Bègles.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 34 VOIX POUR – 1 ABSTENTION**

**27. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS**

Le conseil donne son accord pour la création des postes suivants :

- 2 emplois d'attaché hors classe
- 4 emplois de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe
- 1 emploi de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe
- 1 emploi d'éducateur des APS principal 1<sup>ère</sup> classe
- 1 emploi d'éducateur de jeunes enfants principal
- 1 emploi d'assistant socio-éducatif principal
- 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (7/20èmes)
- 3 emplois d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe
- 2 emplois d'adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe
- 8 emplois d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe
- 4 emplois d'ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe
- 2 emplois d'auxiliaire puéricultrice principale 1<sup>ère</sup> classe
- 1 emploi d'agent de maîtrise
- 1 emploi d'adjoint du patrimoine principal 2<sup>ème</sup> classe

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 34 VOIX POUR – 1 ABSTENTION**

**28. ADHESION ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT**

Le conseil autorise M. le Maire à prononcer l'adhésion de la Ville de Bègles à l'association A.L.E.C pour un montant TTC de 1900 € et à verser une subvention de 4000 € dans le cadre du programme d'actions.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 30 VOIX POUR – 4 ABSTENTIONS**

**M. CLEMENT ROSSIGNOL-PUECH NE PARTICIPE PAS AU VOTE**

**29. « FETE DE LA MORUE », TARIFS DES PRODUITS DERIVES**

Comme chaque année, la « Fête de la Morue » édite des produits dérivés. Un effort particulier a été réalisé avec nos fournisseurs pour maintenir les tarifs des produits dérivés, permettant plus d'accessibilité au public. Chacun de ces produits dérivés est marqué aux couleurs de la Fête (visuel de cette édition, poisson à bulle et/ou couleurs du Village de la Morue).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

**30. AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR LA GESTION DE L'ESPACE « RESTAURATION » DE LA PISCINE MUNICIPALE**

Le conseil valide la procédure pour le renouvellement de cette autorisation temporaire d'occupation du domaine public pour la gestion des activités de restauration au sein de la piscine municipale « Les Bains ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

**31. MODIFICATION DELIBERATION DU 17 DECEMBRE 2016 PORTANT ACQUISITION DE TERRAINS A VOCATION AGRICOLE – TERRE SUD**

En vue de créer des terres agricoles sur le quartier Terre Sud, il est décidé d'acquérir, auprès de DOMOFrance, une emprise de 9,8 hectares ainsi que l'ilot 7.1 de la zone Bel Air pour 0,52 hectares.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**